

## LE DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

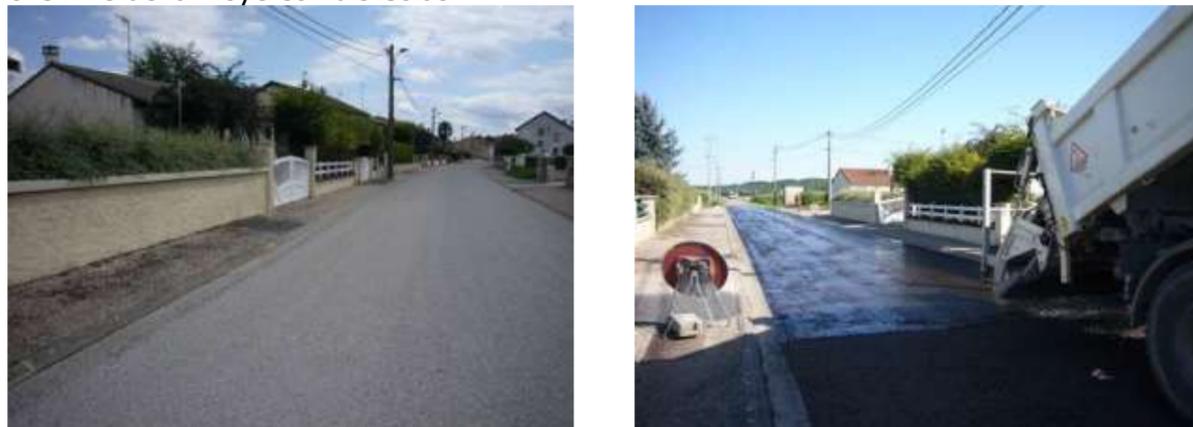
Pour des raisons de sécurité, le conseil municipal a décidé de déplacer le monument et de l'installer sur la petite place en face de l'église. Son installation datait de 1922, mais à cette époque, la circulation dans la rue principale était presque inexistante.



C'est l'entreprise Clause qui a été chargée de son déplacement. Sur les photos ci-dessus, on peut voir les différentes étapes de cette manœuvre. L'aménagement des abords sera réalisé par une autre entreprise.

## LA RÉFECTION DES RUES

Lors de la préparation budgétaire, le conseil municipal avait décidé de refaire le revêtement de certaines rues du village : la rue du Tressaut et son pont, une partie de celle de l'église, les chemins de la Moye et Huis Colas.



C'est la société Eurovia qui a été mandatée pour ces travaux, réalisés très rapidement. Quelques jours plus tard, une balayeuse a permis d'égaliser le revêtement. La nouvelle rue Thomas de Choisy, la place devant l'ancienne gare et l'impasse de la Halle seront réalisées en enrobé. Un investissement conséquent pour la commune mais indispensable pour la qualité de vie de ses habitants !

Photos : Richard BAECHLER

### Horaires d'ouverture au public

**Secrétariat de mairie** : mardi et vendredi de **8h30 à 12h00 et de 14h à 18h**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi **de 11h à 12h**

**APC** : lundi, Mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

### Le mot du Maire

De gros travaux sont en cours dans différentes rues du village. Depuis plusieurs années des habitants se plaignaient de l'état du réseau routier. Le devenir de la taxe d'habitation étant incertain et les baisses des dotations étatiques annoncées, nous ne pouvions retarder ces travaux de crainte de ne pouvoir les réaliser par manque de moyens financiers et sans avoir recours à l'emprunt. Le coût de rénovation étant important, la commune n'aurait pu financer seule le montant des travaux, plus de 100 000€ hors taxe.

Sur l'ensemble du projet nous aurons reçu l'accord de deux financeurs à hauteur de 40% du hors taxe soit 40 000€. Les élus ont donc décidé de réaliser ces travaux cette année, 63 000€ HT restant à charge de la commune.

Pour le monument, la sécurité primait avant tout. Depuis quelques années, cela devenait de plus en plus risqué pour les participants, le flux de véhicules augmentant. La commission cadre de vie a proposé au conseil municipal de le déplacer sur la place en face de l'église. Les travaux d'un montant de 21 000€ hors taxe seront financés à hauteur de 60 % et seront terminés, sauf imprévu pour les cérémonies du 29 août.

Le Maire,  
Richard SIRI

### LES CÉRÉMONIES DU 73<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU 29 AOÛT

Pour rappel, en 2014, la préfète de l'époque, Mme DILHAC, a décidé de mettre en place une cérémonie officielle, une année sur deux, dans les communes ayant subi le plus de victimes, Robert Espagne et Couvonges.

Ce sera Couvonges cette année qui accueillera les officiels à **11 heures ce mardi 29 août**.

Accueil devant la mairie

Mognéville, quant à elle, rendra hommage à ses victimes **à 17 heures**.

Accueil sur la place de l'église à partir de 16 Heures 30.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert en la salle Robert Rouy.



**Maître Robert Rouy** (1900-1976) par son courage a permis la libération des 82 otages enfermés dans la Mairie le **29 août 1944**. Il fut décoré par le Général De Gaulle.

Pour connaître le récit complet de cette journée tragique qui marqua à jamais les communes de la vallée martyre, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet [www.mogneville.com](http://www.mogneville.com) rubrique Histoire.

## LE 14 JUILLET 2017

Beaucoup de jeux programmés par la commission « Animation » qui s'est réunie début juin : la traditionnelle pétanque, le tournoi de tennis de table, le tir à la corde, la course aux sacs, la pêche à la sciure pour les plus petits.

N'oublions pas le tir à l'arc proposé par Jacky Goulet et la barbe à papa pour tous dont s'est occupée son épouse Sylvie.

En début de soirée, l'apéritif républicain aura été offert par le conseil municipal, s'en est suivi le barbecue, accompagné de salades et autres victuailles concoctées par le comité des fêtes qui organise chaque 14 juillet un repas champêtre. La retraite aux flambeaux a précédé le feu d'artifice. Toute cette soirée aura été accompagnée musicalement par un groupe de rock Meusien, les **SWEET SIDE**

Une véritable mobilisation de bénévoles autour de ce 14 juillet a permis à toutes et tous de passer une belle fête nationale. Par crainte d'oublier certains bénévoles, un grand merci à toutes et tous pour cette très belle journée et soirée qui s'est finie pour certains vers 2h00 du matin.



D'autres animations ont eu lieu l'après-midi : le tournoi de tennis de table, la course aux sacs et le tir à la corde qui se sont déroulés sur le site du lavoir. Le soir, la retraite aux flambeaux a déambulé dans les rues du village, le feu d'artifice et le concert ont clôturé la soirée.



Voici quelques photos : une partie des différents gagnants, avec leurs lots : la pétanque, la pratique du tir à l'arc, un sport dont Jacky est un fervent pratiquant et dont il assure la promotion dans le cadre de son activité au centre social de Revigny.



La pêche à la sciure, prisée des plus petits. La photo ci-contre nous montre Florine, contente d'avoir « pêché » un petit poney.



« Les Sidérants d'Andernay », sont venus

pour la deuxième année consécutive et ont assuré des balades jusqu'à près de 19 heures

Le groupe de musiciens les **SWEET SIDE** a assuré l'animation pendant toute la soirée.



## UN BOUT DE CHEMIN EN CANOË-KAYAK SUR LA SAULX

Depuis les coups de vent de l'année 2015, des arbres encombraient la Saulx. Le bon écoulement des eaux n'était plus garanti et l'activité touristique "les descentes de la Saulx en canoë-kayak" ne pouvait plus être pratiquée par l'association Ancerville Bar-le-Duc Canoë Kayak (ABCK). C'est, le 12 juillet 2017, que les élus, les personnels des services hydrauliques des deux codecom et l'ABCK ont pu inaugurer l'activité des descentes de la Saulx qui court sur plus de 4,5 km. Le départ du parcours s'opère à Beurey-sur-Saulx pour rejoindre le ponton d'arrivée à Mognéville.

La COPARY, la Communauté d'Agglomération Meuse grand Sud, et certains propriétaires des parcelles riveraines se sont mobilisés pour effectuer des travaux d'entretien du cours d'eau avant le lancement de la 10<sup>ème</sup> édition.

Un bénévole (M. Thierry PEROT) et trois élus Mognévillois auront participé activement, la veille de la descente, pour le compte d'une habitante de Robert Espagne, propriétaire sur Mognéville. Merci à tous. Ces travaux dans leur globalité ont été une réussite, il est dommage que certains propriétaires qui revendiquent le droit de pêche en interdisant l'accès sur leur parcelle, n'entretiennent pas la ripisylve, pourtant obligatoire. L'empierrement sauvage de certaines berges ayant été constaté, les services hydrauliques devront se rapprocher des propriétaires concernés.



